



Associations  
nos énergies !

Le 07 Novembre 2008

## **Compte-rendu du conseil de quartier Maladrerie- Emile Dubois du mardi 4 novembre 2008**

**Présents :**

**Elus :**

**Véronique Hammache**, Maire adjointe aux Seniors, Prévention de la dépendance et de l'isolement des personnes âgées, au Handicap

**Christine Ratzel Togo** : Maire adjointe déléguée à l'Economie solidaire, commerce équitable et coopération décentralisée

**Cabinet du Maire :**

**Fabien Charbuillet** : Chargé de mission au Cabinet du Maire

**Administration :**

**Henri Clément** : Directeur Unités Territoriales et Cadre de vie Plaine Commune

**Julien Bidalot** : Coordonnateur de quartier

**Participants : 33 habitants.**

Le Conseil de quartier commence avec la présentation par Véronique Hammache des intervenants. M Clément présentera le nouveau service « Allo Agglo » mis en place Plaine Commune et M Charbuillet exposera les principes de la nouvelle Charte des conseils de quartier avant de répondre aux éventuelles questions.

## **1. Présentation du Numéro Allo Agglo :**

Le numéro vert Allo Agglo (0 800 07 49 04) est gratuit depuis un téléphone fixe. Chaque habitant peut appeler pour un problème concernant les espaces publics (propreté, voirie...), cinq agents formés se chargeront de diriger les réclamations vers les interlocuteurs concernés. Un bilan interne des interventions sera fait chaque mois.

M. Clément demande à la salle s'il y a des questions.

Un habitant pose la question des parkings en surface, plusieurs présents évoquent la présence régulière de rats, on signale des dépôts sauvages au niveau du 207 Avenue Jean Jaurès ainsi que des poubelles brûlées au 7 et au 9 Allée Groperrin. Enfin certains habitants critiquent l'état général de la propreté sur le quartier notamment le week end (Allée Groperrin).

Devant l'abondance des critiques formulées par les habitants M. Clément rappelle les missions de son service : il ne peut intervenir dans les parties privées des immeubles (locaux Vides Ordures) ou pour des problèmes à l'intérieur des appartements ou des halls, son domaine d'intervention ne concerne que les espaces extérieurs. En ce qui concerne la présence de rats et de trous dans les Espaces Verts par lesquels ils sortent, nos collègues du service Espaces Verts seront alertés. Enfin M Clément rappelle la mise en place de nouveaux moyens sur le quartier : présence d'équipe le samedi matin et le dimanche matin, nettoyage des couloirs du métro au karcher, décalage des horaires des agents (pour finir plus tard notamment le vendredi).

Des actions de sensibilisation sont aussi menées au niveau de l'ensemble de la ville :

- **Sensibilisation au tri**
- **Travail avec les écoles**
- **Mise en place d'Allo Agglo**
- **Préparation des Etats Généraux de la Propreté (Février 2009)**

Dans le cadre du conseil de quartier une rencontre spécifique entre les habitants et les différents partenaires concernés ( Ophlm, services de Plaine Commune, Régie de quartier ) peut être envisagé par l'intermédiaire du coordonnateur de quartier ainsi que des actions de sensibilisation spécifique au quartier.

Après environ une heure de débat, plusieurs habitants demandent aux élus de revenir sur l'ordre du jour. Il est décidé de passer au point suivant c'est-à-dire la présentation de la nouvelle Charte des conseils de quartier par M. Charbuillet.

## **2. Présentation du Projet de charte des conseils de quartier :**

Le projet de charte d'organisation et de modalité de fonctionnement de la démocratie de proximité, a été distribué en début de réunion mais reste à disposition de tous dans les boutiques de quartier ainsi que sur le site Internet de la ville (rubrique participer : quartier)

La nouvelle charte des conseils de quartiers doit s'appuyer sur ce qui a été mené depuis 1997 mais en lui donnant une nouvelle impulsion.

Trois objectifs s'en détachent :

- ✓ **Amélioration de la gestion locale (prise en compte de l'avis des habitants et de leur expertise d'usage)**

- ✓ **Mise en place d'instance de concertation, créer du lien social, favoriser le dialogue entre habitants**
- ✓ **Approfondissement du lien démocratique, articulation de la démocratie représentative et participative**

Afin de remplir ces objectifs, le nouveau dispositif prévoit la mise en place d'un nouveau fonctionnement piloté par une équipe d'animation composée d'une dizaine de personnes volontaires pour organiser aux cotés des élus et du coordonnateur de quartier, les réunions du conseil. Cette équipe aurait notamment pour mission de préparer avec les élus l'ordre du jour des réunions, de suivre les réponses apportées à une question et de préparer les débats en faisant remonter les préoccupations des habitants.

En ce qui concerne les ressources financières il y aurait une enveloppe par quartier (budget participatif) indépendamment du Fonds d'Initiatives Locales.

La parole est ensuite donnée à la salle.

Un groupe d'habitants intervient pour dire qu'il ne veut pas entendre parler de ces nouveaux dispositifs, « cela ne sert à rien », « nous voulons la sécurité et la propreté dans nos halls d'immeuble.

Un habitant mentionne le fait qu'il soit difficile de débattre d'une charte dont on a connaissance le soir même, et rappelle qu'au dernier conseil de quartier les habitants avaient souhaité recevoir la charte avant. Il propose que soit organisée une autre réunion, spécifique à la charte et ainsi débarrassés des problèmes du quotidien qui sont très importants mais n'ont pas leur place dans ce débat.

Un troisième habitant s'interroge : « comment voulez-vous que les gens s'intéressent à la démocratie participative s'ils ne sont pas débarrassés des problèmes du quotidien, de la souffrance du quotidien. » ?

Les élus suggèrent que s'il est nécessaire de trouver des solutions rapides aux problèmes du quotidien rien n'empêche de progresser sur la création de la nouvelle charte en même temps. M. Charbuillet propose de convenir d'une date pour une nouvelle réunion qui sera transmise aux membres du conseil de quartier.

Il est à noter que dans le même temps un diagnostic social participatif va être réalisé sur le quartier, comme sur toute la ville sur la base de celui réalisé au Landy en 2007. Il s'agira de dresser un état des lieux des besoins et des ressources du quartier quant aux conditions de vie de la population et de la qualité de vie sociale et ainsi de faire émerger des propositions. Pour cela nous organiserons :

- **Des rencontres avec tous les professionnels du quartier.**
- **Des rencontres avec des petits groupes d'habitants (en faisant en sorte d'être représentatifs du quartier.)**

Puis nous procéderons à l'exploitation des réponses avec le groupe partenarial en établissant un projet social global pour le quartier. Une présentation à la population terminera le processus.

### **3. Questions diverses :**

De nombreuses questions concernant la sécurité, la propreté, le logement, les squats de la Maladrerie, ont été posées au cours du conseil, parfois en interrompant les intervenants. Si cela est le témoignage d'une grande souffrance ces questions ne peuvent pas être solutionnées au cours d'un conseil de quartier, il est donc proposer d'organiser une réunion spécifique, sur les difficultés de vie principalement de la cité Emile Dubois, entre les habitants et les différents partenaires concernés (Ville, Plaine Commune, OPHLM).

Une habitante demande si le projet ANRU est toujours d'actualité ? Les élus répondent que le projet est en cours de finalisation mais que son financement n'est pas acquis. Les habitants seront informés « en temps et en heure ». ?

Une autre habitante demande si un compte rendu de la réunion sécurité a été fait et ne comprends pas que l'on ne l'ai pas encore reçu. Les élus proposent que l'on fasse un compte rendu rapidement pour informer les habitants ?

La réunion du conseil de quartier prend fin vers 20h30 et rendez vous est donné pour se rencontrer à propos de la nouvelle charte fin novembre 2008. Il est à noter que pour les prochains conseils de quartier, l'ordre du jour devra être suivi plus fidèlement.